
Adresse de la société populaire de Saint-Lizier (Ariège), en annexe de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Lizier (Ariège), en annexe de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 295;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21499_t1_0295_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

42

[*Extrait du registre des délibérations du conseil général de la commune de Montagne-Bon-Air, ci-devant Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise, séance du 25 vendémiaire an III*] (133)

Le conseil a reçu officiellement l'adresse aux François par la Convention nationale, le conseil en a ordonné la lecture, laquelle ayant été faite à l'instant, le conseil, ainsi que tous les citoyens qui se trouvoient à la séance publique, ont été vivement touchés des sentimens et des principes qui en sont la base, en conséquence, oui l'agent national, le conseil a arrêté unanimement, qu'il sera fait à la Convention nationale une adresse, contenant les sentimens du conseil et de tous les citoyens de cette commune et l'inviter à maintenir le regne de la justice et des lois, et à rester à son poste jusqu'à l'affermissement de la liberté et de la République.

Séance du 28 même mois et an.

L'agent national a remis sur le bureau un projet d'adresse à la Convention nationale, qui avoit été arrêtée dans la séance du vingt cinq du courant, le conseil après en avoir entendu la lecture, l'a adoptée à l'unanimité, et oui, et ce requérant l'agent national a arrêté qu'elle seroit envoyée dans le jour de demain à la Convention nationale.

Suit la copie de la dite adresse.

Representants du Peuple.

Votre adresse aux françois a excité le plus vif enthousiasme à Montagne-bon-air. Le conseil de cette commune y a reconnu les principes de Mandataires fideles, amis de la justice, des principes propres à faire succéder l'ordre à l'anarchie, l'équité et l'humanité, au régime de sang et de barbarie dont trop longtemps la France fut victime; des principes enfin, qui assoieront le Gouvernement sur des bases solides et le mettront à l'abri des tourmentes et des agitations qu'ont [illisible] jusqu'à ce jour les intrigants, les patriotes masqués, les scélérats de toutes les factions, qui ne sauraient trouver leur compte dans un ordre de chose stable et legal.

Mandataires du Peuple, continués à bien mériter de la Patrie; la journée du dix thermidor, vous a couvert d'une gloire immortelle, ne regardés pas en arrière, continués à parcourir votre glorieuse carrière, réparés les torts de quelque côté qu'ils puissent être, continués à poursuivre le crime, à poursuivre jusque dans son dernier repaire les scélérats qui ont couvert de deuil la France entière, que pas un continué de l'exécrable *triumvirat* n'échappe, que le faible trouve en vous un appui, que l'erreur soit pardonnée, et qu'enfin la France res-

41

[*La société populaire de Saint-Lizier (Ariège) à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (131)

Citoyens représentans

Votre adresse au peuple français a été lue dans le sein de notre société au milieu des applaudissemens de tous les citoyens; tous adhèrent aux principes qu'elle renferme; tous veulent le gouvernement révolutionnaire établi sur la justice la plus severe; point de grâces pour les coupables, pour les hommes qui conspirent contre la liberté, mais que l'innocent soit sûr de trouver des juges et non des bourreaux, que les patriotes ne soient pas livrés aux horreurs de la captivité sur des denonces dictées par la vengeance ou des inimitiés particulières. Loin de nous le système de ces continuéateurs du tyran que vous avez détruit qui osent dire que la justice ne peut s'accorder avec le gouvernement révolutionnaire, ils la redoutent persuadés que bientôt leurs crimes seront connus et qu'ils ne pourront échapper au glaive de la loi : Citoyens représentans, restés à votre poste, continués par votre fermeté de déjouer les ennemis du peuple, maintenant le gouvernement révolutionnaire fondé sur la justice, tous les vrais républicains vous soutiendront dans votre carrière.

VILLA, président et 5 autres signatures.

[Mention honorable, insertion au bulletin.] (132)

(130) *Mess. Soir*, n° 806.

(131) C 325, pl. 1407, p. 21. *Débats*, n° 782, 757-758.

(132) *Débats*, n° 782, 758.

(133) C 323, pl. 1388, p. 35.